



Master 2

**Jeunesse : politiques
et prises en charge**

Promotion : **2016-2017**

Etat des lieux de l'existant et des besoins des publics en matières de politiques et actions jeunesses sur le territoire du Pays d'Aubigné

Mémoire réflexif

MAXIME COTTINEAU
SEPTEMBRE 2017
Sous la direction de
PATRICIA LONCLE et de
ETCH KALALA MABULUKI

Remerciements

Je souhaiterais remercier dans un premier temps l'ensemble des membres du GPAS Val d'Ille et particulièrement Marie DRYLL et Adeline MENARGUES pour leur accueil, leur soutien et leurs conseils tout au long de ce stage.

Je remercie H  l  ne LE BRETON et Jean-Marie MICHEL pour leur accompagnement du d  but    la fin de ma mission de stage, pour leur disponibilit   et la confiance qu'ils m'ont accord  e pour mener    bien ce travail. Leur volont   de m'inviter    me questionner sur ma posture,    croire en moi, et    me d  passer m'ont   t   b  n  fiques.

J'adresse des remerciements et je d  die ce travail aux 150 jeunes qui ont contribu   par leurs t  moignages    r  aliser une enqu  te prenant en compte leur parole, ainsi qu'aux diff  rents   lus, professionnels et parents qui m'ont ouvert leur porte de mani  re bienveillante.

Je remercie   galement mes proches pour leur soutien et leurs encouragements, ainsi que pour la relecture de mon travail.

Je tiens    remercier Pascale Petit-S  n  chal pour son suivi et son   coute tout au long de l'ann  e, durant les regroupements.

Enfin, je remercie Patricia LONCLE pour ses conseils concernant mon stage, sa disponibilit   permanente, et pour sa bienveillance.

Sommaire

INTRODUCTION	1
AVANT-PROPOS.....	1
PRESENTATION DU GPAS VAL D'ILLE.....	2
MA PLACE DANS L'ASSOCIATION	3
1 LA PLACE DE LA JEUNESSE DANS CE CONTEXTE D'EXTENSION	5
1.1 UN CONTEXTE POLITIQUE DONNANT PEU DE CREDIT A LA JEUNESSE.....	5
A) Le nouveau Val d'Ille Aubigné : un contexte propice à l'extension de l'association ?	5
B) Un dispositif jeunesse « imposé » aux nouveaux territoires ou une opportunité pour valoriser une jeunesse oubliée par l'ancienne politique intercommunale ?	6
1.2 UNE MISSION DE STAGE DEVANT AIDER A LA REFLEXION SUR L'EXTENSION DE L'ASSOCIATION.....	7
A) Quatre scénarios imaginés pour le futur de l'association.....	7
B) Une production écrite pour accompagner la réflexion.....	8
C) Ma posture dans ce contexte	9
1.3 PROBLEMATISATION AUTOUR DE MA POSTURE	10
2 DECONSTRUCTION DE LA MISSION ET CONSTRUCTION DU CADRE THEORIQUE	11
2.1 LA COMMANDE DE STAGE	11
A) Intitulé de la mission.....	11
B) Une mission annexe de communication.....	11
2.2 CONSTRUCTION DU PUBLIC-CIBLE DE L'ENQUETE A PARTIR DES TERMES DU GPAS.....	12
A) « Les jeunes », « la jeunesse rurale», de qui parlons-nous ?	12
B) Jeunes âgées entre 12 et 18 ans.....	13
C) Jeunes « ne répondant pas à l'offre associative »	14
D) Catégorisation du « jeune rural »	15
3 PRESENTATION ET ANALYSE DE MA METHODOLOGIE ET DE MA POSTURE PROFESSIONNELLE.....	17
3.1 METHODOLOGIE GENERALE : DES APPROCHES DIVERSES POUR DES ACTEURS AUX PROFILS VARIES	17
3.2 UNE ENTREE PAR LE PRISME DE LA GEOGRAPHIE-SOCIALE : LA JEUNESSE DU POINT DE VUE STATISTIQUE ET SCIENTIFIQUE	18
3.3 ENQUETE AUPRES DES ELUS : LA JEUNESSE PAR LE PRISME DES ACTIONS ET POLITIQUES LOCALES	19
A) Cadre théorique et méthodologique	19
B) Application.....	19
C) Traitement des données.....	20
D) Ma posture	21
3.4 ENQUETE AUPRES DES PARENTS : LA JEUNESSE DU POINT DE VUE PRIVE.....	22
A) Cadre théorique et méthodologique	22
B) Application.....	22
C) Traitement de ces entretiens et du focus groupe.....	23

D)	Ma posture	23
3.5	ENQUETE DE TERRAIN AUPRES DES JEUNES : UNE JEUNESSE COMME RESSOURCE.....	25
A)	Cadrage théorique et méthodologique	25
B)	Application.....	26
C)	Analyse par traitement quantitatif et qualitatif.....	28
D)	Ma posture	29
CONCLUSION	32

Liste des sigles utilisés

ALSH : Accueil de Loisirs Sans Hébergement

CPOM : Convention Pluriannuelle d'Objectifs et de Moyens

INSEE : L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

GPAS VI : Groupe de Pédagogie et d'Animation Sociale du Val d'Ille

INTRODUCTION

Avant-propos

Cette trajectoire qui m'a amenée cette année à reprendre quotidiennement le chemin de la campagne, n'a cessé de faire écho à ma propre adolescence. De mes engagements en junior association, à la fréquentation d'un espace jeune, cette confrontation à ce territoire finalement assez « familier » du mien m'amènera souvent à être surpris par les évolutions sociales, mettant tantôt en avant des ressemblances (centres d'intérêts) avec mon vécu, tantôt des changements (mobilité davantage restreinte aujourd'hui)... Dès lors, mon œil d'apprenti chercheur en sciences humaines et sociales n'aura de cesse de jongler entre mes préconçus personnels et les réalités objectivables sur la jeunesse. Cette jeunesse que l'on pourrait à l'instar de François Dubet mettre au pluriel pour désigner « les jeunesses »¹ rappelant ainsi la diversité de cette population et la complexité qui accompagne son appréhension. A l'ouvrage, cet exercice de distanciation sera mis à rude épreuve. Ce travail nécessaire sur soi me sera rappelé durant l'intervention² de Benoît Coquard sur son étude (Coquard, 2016) l'ayant ramené dans son territoire d'enfance à interroger des amis, connaissances plus ou moins proches de lui. Cette familiarité (désormais vécue dans la peau du « jeune adulte ») jouera dans mon embauche pour la mission de stage et plus tard dans mon approche de la ruralité sur le terrain. Cette ruralité qui pour beaucoup encore, reste mise de côté et demeure largement méconnues des sciences sociales (Mischi et Renahy, 2008 ; Coquard, 2015).

Des associations œuvrent pourtant au quotidien et tentent de valoriser la jeunesse qui y réside. Une jeunesse rurale³ elle aussi parfois oubliée, par une sociologie souvent focalisée sur les jeunes urbains depuis plusieurs années (Devaux, 2015).

Le Groupe de Pédagogie et d'Animation Sociale du Val d'Ille (GPAS VI) dans lequel j'ai effectué mon stage de Master 2 durant six mois, fait partie de ces acteurs qui militent et travaillent quotidiennement au plus près de ces jeunes.

¹ DUBET F., 1996, « Des jeunesses et des sociologies. Le cas français », *Sociologie et sociétés*, Vol 28, n°1, pp23-35

² Cours : UE205b « enquêter sur des objets sensibles : sexe, classe, race, religion, âge, territoire »

³ A l'instar du mot « jeune », l'expression « jeunesse rurale » est une expression largement employée dans ce document. C'est pourquoi nous y reviendrons afin de la déconstruire et de l'analyser.

Présentation du GPAS Val d'Ille

Le GPAS Val d'Ille est une association agréée jeunesse et éducation populaire. Dernier membre (accueilli) au sein du réseau « GPAS Bretagne » qui compte des antennes à Rennes, Brest et au Cap Sizun (22), il est créé en 2008 sur ce territoire comprenant dix communes classées en zone rurale⁴ (situées au nord de la métropole rennaise à 20 km). Il s'agit d'un dispositif conforme à la législation sur les Accueils Collectifs pour Mineurs (ACM) qui promeut une intervention de « pédagogie sociale ». En quelques mots, l'association lutte pour une sensibilisation des jeunes, dans les mots et dans les actes (activités de découvertes, sorties culturelles, activités de proximité), au monde contemporain, de l'environnement (humain, naturel), de la culture... la pédagogie sociale se veut promotrice de projets en lien avec les ressources locales (naturelles, humaines...) et les événements culturels du territoire proche.

Depuis presque 10 ans en effet, le GPAS a un poids conséquent dans l'intervention auprès des jeunes de 12 à 18 ans ne répondant pas à l'offre associative (nous reviendrons plus tard sur l'analyse de ces termes). Cependant on peut se demander si cet impact est toujours aussi important compte tenu du contexte territorial rural, qui rend parfois le travail d'aller-vers⁵ difficile selon les pédagogues (intitulé de la profession exercée au sein de l'association). Non sans difficulté pour se faire connaître et accepter auprès des pouvoirs publics mais surtout auprès des jeunes et de leurs parents, l'association travaille quotidiennement afin de conserver cette influence sur le territoire notamment dans la dynamique avec les jeunes, mais aussi avec les familles. Le bon rapport entretenu avec les élus locaux joue aussi en faveur de l'association qui porte le projet jeunesse du Val d'Ille depuis bientôt dix ans. En effet, il convient de rappeler que malgré la méconnaissance (des élus) de cette association et de son fonctionnement à sa mise en place en 2008, celle-ci est aujourd'hui encore, en partie financée par la communauté de commune du Val d'Ille.

Depuis cette méconnaissance a laissée place à une « reconnaissance » de l'association par la collectivité rappelant les travaux de Jean-Claude Richez sur « la territorialisation des

⁴ Si l'on s'en tient à la définition de l'INSEE, le Val d'Ille Aubigné est conforme à la définition du bassin vit dit rural avec une population au km² inférieure (115) à 300, pour une population globale de moins de 50 000 habitants (35 373).

⁵ La mission de pédagogie sociale a pour axe la « présence sociale » induisant une mobilité sur le territoire, une présence auprès des jeunes, à l'aide de deux véhicules. Les pédagogues vont chercher les jeunes au domicile et les ramènent après chaque activité de découverte.

politiques de jeunesse » (Richez, 2007). Selon lui les acteurs associatifs notamment du champ de l'éducation populaire, sont passés du rôle d' « opérateur » à celui de « pilote » voire d' « évaluateur »⁶ des politiques de jeunesse (bien que ce rôle reste encore restreint et n'assure pas réellement un « contre-pouvoir »⁷, (Loncle, 2013)). Elle se traduit ici, notamment par la liberté laissée par la communauté de commune à l'association de participer aux réflexions sur la future politique de jeunesse qui accompagnera l'extension du territoire dans le cadre de la loi de Nouvelle Organisation Territoriale de la République au 1^{er} janvier 2017. C'est notamment dans ce cadre que s'inscrit ma mission de stage.

Ma place dans l'association

Recruté pour répondre à la mission de diagnostic sur le nouveau territoire, sur laquelle je reviendrai largement dans cet exercice, j'ai dans un premier temps expérimenté sous-forme d'observation participante, le métier de pédagogue de l'espace public pour comprendre les missions de l'association et pouvoir communiquer sur le nouveau territoire de son existence.

Amené à côtoyer les jeunes de l'association, je me suis familiarisé avec le contexte géographique (découverte du Val d'Ille et de ses particularités), social (rencontres et activités avec les jeunes, rencontres avec les parents, professionnels) et politique (rencontres avec les élus lors des vœux de la nouvelle communauté de commune) m'accoutumant durant un mois au quotidien de l'association. Cette période nécessaire, difficile en termes de posture parfois (dépassant parfois le cadre de ma mission de stage), m'a servi dans l'appréhension du terrain d'enquête pour la suite de mon parcours.

En effet, ces quelques semaines d'immersion me seront utiles lors de mes interventions auprès des élus et des professionnels découvrant le dispositif (bonne connaissance des enjeux portés par l'association) et dans ma capacité d'aller-vers auprès des parents mais surtout des jeunes (directement inspirée des méthodes de la pédagogie sociale et des maraudes que j'ai pu expérimenter en présence des pédagogues).

⁶RICHEZ Jean-Claude, « Territorialisation des politiques de jeunesse », *Agora débats/jeunesses* 2007/1 (N° 43), p. 4-10.

⁷LONCLE Patricia, « Jeunes et politiques publiques : des décalages croissants », *Agora débats/jeunesses* 2013/2 (N° 64), p. 7-18.

Le travail qui va suivre, résulte d'un effort de mise en perspective opéré à la suite d'une étude à la fois sociologique, politique et ethnologique, réalisée durant six mois au du territoire de l'ex Pays d'Aubigné.

Cette étude commandée par l'association et la nouvelle communauté de communes du Val d'Ille-Aubigné (dont nous reviendrons sur le contexte plus loin), a pour objectif de recenser et d'analyser les politiques et actions jeunesse sur le territoire du pays d'Aubigné et d'interroger les besoins des populations (jeunes, parents, professionnels...) concernant ces dispositifs et les réalités du territoire. Nous viendrons déconstruire cette mission en repartant de son intitulé tel qu'il a été transmis par l'association.

1 LA PLACE DE LA JEUNESSE DANS CE CONTEXTE D'EXTENSION

1.1 Un contexte politique donnant peu de crédit à la jeunesse

Il convient avant toute chose, de proposer des éléments contextuels pour rappeler la place de la jeunesse dans les politiques locales.

Force est de constater que la jeunesse porte encore le poids et le stigmate des représentations collectives dépréciatives, à l'image des « *catégories de l'action publique, de l'emploi, de l'action sociale...* », ⁸qui créent ces catégories de jeunes posant problèmes, en « difficultés »... (Loncle, 2007). Ajouté à cela, le fait qu'aujourd'hui encore, les politiques de jeunesse, qui plus es en milieu rural, connaissent des dynamiques très aléatoires d'un territoire à l'autre.

Des études portant sur les politiques locales de jeunesse pointent en effet du doigt les inégalités importantes entre les collectivités (communautés de communes, communes...) au niveau budgétaire et au niveau de l'engagement en faveur de la jeunesse (Loncle, 2007). ⁹Le désengagement progressif de l'état, celui-ci n'ayant plus un effet contraignant sur les collectivités en matière de politique de jeunesse, rend l'intervention des collectivités aléatoires voir optionnelle, renforçant ainsi ces inégalités (Loncle, 2008).

Qu'en est-il des territoires du Val d'Ille et du Pays d'Aubigné avant la fusion de ces deux intercommunalités ? Sont-ils représentatifs de ces réalités sociales et politiques ?

A) Le nouveau Val d'Ille Aubigné : un contexte propice à l'extension de l'association ?

Pour resituer le contexte dans lequel cette mission s'inscrit, dans le cadre de la loi NOTRe, les communautés de communes du Val d'Ille et du Pays d'Aubigné ne font qu'une depuis le 1^{er} janvier 2017. Dans ce mouvement territorial, neuf nouvelles communes s'ajoutent au territoire du « Val d'Ille Pays d'Aubigné » ce qui vient interroger le futur de la politique jeunesse sur le nouveau territoire communautaire et par conséquent de l'association pour le

⁸ LONCLE, Patricia. (Dir.), « Les jeunes : questions de société, questions de politiques », *La Documentation Française*, Coll. Études, 2007, 149 p.

⁹ LONCLE, Patricia. « Évolutions des politiques locales de jeunesse ». *Agora débats/jeunesses* 43, n° 1 (2007)

futur de ses actions. Pour rappel, l'association représentait jusqu'à la fusion un acteur central de la politique de jeunesse (en convention avec la collectivité).

Dans ce contexte maillage territorial s'étendant potentiellement à 19 communes, l'association continuera-t-elle à fonctionner de façon similaire, avec les mêmes moyens, les mêmes objectifs ?

Telle est la question à laquelle devront répondre dans un premier temps les membres de l'association, puis ceux de la nouvelle commission Solidarité, emploi et insertion (ayant en charge la jeunesse). Il s'agira en effet de statuer sur l'avenir de l'association et l'importance ou non de son implantation sur ces neuf nouvelles communes (à la suite de ma mission devant faire émerger les réalités du nouveau territoire ainsi que les questions découlant d'une enquête auprès des jeunes y résidant).

B) Un dispositif jeunesse « imposé » aux nouveaux territoires ou une opportunité pour valoriser une jeunesse oubliée par l'ancienne politique intercommunale ?

Les élus actuellement en poste sur le Val d'Ille semblent désireux de conserver et de renouveler le dispositif GPAS. Du côté du Pays d'Aubigné, aucune action de ce type d'existe à destination de la jeunesse¹⁰ (si l'on met de côté les actions mises en place sur les communes). En effet, la communauté de communes du Pays d'Aubigné n'a jamais orienté de politique de jeunesse bien qu'elle en avait la compétence, partagée avec la petite enfance. C'est en effet ce deuxième axe qui a suscité de nombreuses mises en œuvre sur ce territoire durant les dernières décennies. L'absence de fondations en termes de politiques de jeunesse est (en partie) symptomatique d'un contexte ayant contraint les élus à concentrer leurs efforts sur la gestion de la forte natalité des 15 dernières années sur le pays d'Aubigné (selon l'ancienne chargée de mission à la petite enfance). Olivier David évoque également ces difficultés des élus à gérer les évolutions démographiques notamment dans les zones rurales proches des métropoles (comme c'est le cas ici) qui connaissent des mutations importantes (David, 2014). Aujourd'hui, ces jeunes populations nées autour des années 2000 sont arrivées à l'âge adolescent, ce qui n'est pas sans susciter des interrogations chez les élus locaux, notamment dans ce contexte d'extension. L'idée d'une politique plaçant la jeunesse au centre de l'attention semble lointaine malgré cela

¹⁰ Si l'on discrimine la jeunesse par le prisme de l'âge, nous parlons ici des 12-18ans, pour faire la comparaison avec les actions portées en direction de cette tranche d'âge au titre de la politique de jeunesse sur le Val d'Ille

(notamment au regard du nom attribué à la nouvelle commission prenant en charge la jeunesse : « solidarité, emploi et insertion »). L'engagement au niveau local en direction de cette population jeune semble aléatoire : est-ce finalement un contexte propice à l'arrivée d'un dispositif ou cela constitue-t-il au contraire un frein ?

L'idée d'avoir un dispositif à destination des jeunes semble intéresser les élus de la nouvelle communauté de communes, aucune action analogue n'étant encore en place à destination des jeunes sur ce territoire. Cependant, l'idée pour l'association n'est pas de calquer le dispositif GPAS sur les neuf nouvelles communes en faisant fi des réalités sociales, mais bien de réfléchir à son extension en tenant compte des besoins, des attentes des élus et de la population du territoire (d'où l'enjeu de ma mission).

1.2 Une mission de stage devant aider à la réflexion sur l'extension de l'association

A) Quatre scénarios imaginés pour le futur de l'association

Le contexte d'extension semble favoriser l'arrivée sur le nouveau territoire de l'association GPAS Val d'Ille, possédant un crédit suffisant auprès des communes « accueillants » les neuf autres communes. Pour autant, ce crédit aurait-il eu le même poids si l'extension avait eu lieu dans l'autre sens et que l'association avait été implantée sur le territoire « arrivant » ?

Quoiqu'il en soit cette réalité joue un rôle essentiel dans l'avenir de l'association qui est financée à 80 % par la communauté de commune mais qui entend perdurer ces actions et pourquoi pas s'étendre à ce nouveau territoire sous certaines conditions et notamment financières. Là encore, ce critère jouera un rôle non négligeable dans le traitement de l'enquête auprès des élus.

Plusieurs scénarios¹¹ sont alors imaginés en marge de l'extension :

Premier scénario : Fin du GPAS Val d'Ille si la nouvelle communauté de commune ne renouvelle pas la convention avec l'association et donc ne fournit pas de financements pour perdurer son action. Ce scénario sera rapidement mis de côté face à l'aval de la

11 Issus de documents fournis par l'association

communauté de commune et la signature de l'avenant d'un an à la convention permettant la poursuite des actions et la réflexion sur l'extension (par le biais de la mission de stage).

Deuxième scénario : Maintien du projet avec les mêmes moyens à disposition et le même territoire d'intervention (les jeunes des nouvelles communes ne pouvant avoir accès au dispositif). Là encore ce scénario sera rapidement écarté car la volonté pour l'association tout comme celle des élus est de pouvoir concerner l'ensemble du nouveau territoire (ayant des besoins autres, voire plus important, notamment concernant la jeunesse)

Troisième scénario : Extension du projet actuel aux neuf nouvelles communes mais avec un conventionnement déployant des moyens financiers similaires (obligeant les pédagogues à rationaliser leur action, leurs déplacements...). Ce troisième scénario obligerait l'association à réinterroger son projet.

Quatrième scénario : Développement d'un nouveau projet sur les 19 communes prenant en compte les besoins de l'ensemble des communes.

Ces deux derniers scénarios seront les plus probables avec cependant l'espoir pour l'association de privilégier le quatrième scénario.

Ma mission n'aura pas pour objectif de décider du sort de l'association et de formuler des préconisations découlant de l'enquête de terrain. Mais, néanmoins, je participerai aux échanges lors de la présentation devant la commission Solidarités de mon rapport, en présence des membres de l'association (qui auront au vue de mes résultats, la mission de formuler ces préconisations pour suggérer l'extension).

B) Une production écrite pour accompagner la réflexion

Une production écrite me sera demandée et celle-ci sera transmise à l'association et au technicien en charge de la nouvelle commission prenant notamment en charge le dossier jeunesse (la commission jeunesse ne formant plus une seule et même commission). Cette production a visée réflexive aura pour enjeu de faire remonter les éléments qui serviront à l'association.

Ma mission de stage aura alors non plus seulement une portée sociologique cherchant à produire des connaissances et à caractériser un territoire (sous différent aspect) mais elle aura également une portée politique servant de levier à la réflexion et aux négociations. Car il convient de souligner qu'entre le troisième et le quatrième scénario, l'enjeu financier peut faire basculer la décision et influencer l'avenir de l'association.

Pour résumer, il semble que le contexte géopolitique soit propice à l'extension bien avant que ma mission ne commence. Cependant l'association ne sait pas si son extension se fera avec des moyens proportionnels permettant de réaliser le même travail sur un territoire deux fois plus grand.

C) Ma posture dans ce contexte

Une question se pose alors, au regard de ma posture personnelle dans ce contexte. Cette année de master, riche d'enseignement, m'a permis d'aiguiser mon regard sur la construction des politiques de jeunesse notamment, mais a aussi de développer des valeurs et engagements dans ce domaine.

Il faut ajouter à cela mon expérience du monde rural vécu dans ma propre jeunesse, mes quelques engagements en junior association, mon rapport aux politiques de jeunesse et mon expérience dans l'animation. Autant de facteurs qui ajoutés les uns aux autres, m'ont construit une identité propre ainsi qu'un regard, des représentations de la jeunesse, dont il a fallu que je me détache non sans difficultés, pour comprendre les enjeux de l'association GPAS et les enjeux politiques du territoire d'étude...

Ces enjeux politiques perçus lors des premières rencontres avec les élus et ces observations faites au sein de l'association auront un impact sur la compréhension de la mission dans un premier temps et dans sa réalisation par la suite.

L'intérêt de cette mission sera finalement de comprendre les mécanismes qui participent à la construction d'une politique de jeunesse. L'étape de diagnostic, servant de fondations à la mise en place d'un projet est aussi l'étape de l'analyse et de la déconstruction des schémas et des représentations. Aussi, il me semblait intéressant dans ce travail de questionner les différentes méthodes qui dans ce travail m'ont permis de croiser différentes conceptions et approches de la jeunesse. Ces mêmes approches qui de surcroît participent d'elles-mêmes à la conception d'une politique de jeunesse. Sont-elles proches ou éloignées de la réalité ? Les réponses apportées en matière de politiques de jeunesse notamment sont-elles toujours en cohérences avec les réels besoins des jeunes ?

1.3 Problématisation autour de ma posture

Cette réflexion nous invitera à répondre à la question suivante :

Comment les multiples représentations, personnelles, associatives, sociologiques, et politiques en construisant « des jeunesses¹² », ont conditionné ma posture et mon rapport à la mission de stage ?

En fond de tableau, ce travail vient questionner la place d'un potentiel futur professionnel de la jeunesse, mais il pourrait également questionner le métier d' élu. Je tenterai à travers l'analyse de ma propre posture, d'analyser la construction progressive de l'enquête en analysant de façon chronologique les différentes étapes et les processus qui m'ont permis d'aboutir à la production finale. En revenant sur trois types d'acteurs sociaux rencontrés (les élus, les parents et les jeunes) je tenterai d'analyser l'impact de ces rencontres sur mon approche de la jeunesse.

« *L'objectivation du rapport subjectif à l'objet fait partie des conditions de l'objectivité* » disait Pierre Bourdieu¹³. En ce sens, et c'est là l'enjeu que je vais essayer d'analyser dans ce travail, mon rapport à l'objet qu'est la jeunesse en milieu rural est influencé par mon implication dans l'association, par mes capitaux culturels, sociaux, mon histoire personnelle, les constructions politiques... qui ont pu influencer sur mes représentations. En quelques sortes ces « résistances à l'objectivation » (Ould-Ferhadt, 2008) viendront sans cesse questionner ma posture tant dans mon rapport aux élus, dans mes choix opérés pour la construction de l'enquête, mais surtout dans mon appréhension du territoire et des jeunes rencontrés.

C'est pourquoi, dans la partie qui suit, je m'attèlerai à présenter la mission de stage en revenant notamment sur la construction du public cible.

¹² Au sens employé par Dubet qu'il existe plusieurs manière d'aborder la jeunesse et de la concevoir.

¹³ BOURDIEU Pierre. « Sur l'objectivation participante. Réponse à quelques objections. » In: *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 23, septembre 1978.

2 DECONSTRUCTION DE LA MISSION ET CONSTRUCTION DU CADRE THEORIQUE

2.1 La commande de stage

A) Intitulé de la mission

Lors de l'entretien avec l'équipe du GPAS Val d'Ille au mois de novembre, nous évoquons la mission de stage qui m'est présentée dans un document fourni par la structure :

«Le stagiaire sera en charge de fournir au conseil d'administration du GPAS Val d'Ille, les éléments d'aide à la décision permettant de développer un dispositif de pédagogie sociale pertinent à l'échelle des 19 localités du nouveau territoire communautaire. Il s'agira de produire les connaissances permettant de caractériser les attentes et les besoins des publics des communes du Pays d'Aubigné et d'appréhender les complémentarités possibles avec les dispositifs jeunesse existants sur ce territoire. » (Extrait du document fourni au Master 2 Jeunesse : Politique et Prises en charges)

A partir de cette commande, l'association cherche à questionner le nouveau territoire en allant regarder de plus près les réalités du point de vue de la jeunesse, cible de son intervention. Mais il s'agit également de replacer cette jeunesse (12-18ans) dans un contexte en allant interroger les réalités socio-économique, la question des ressources mises à disposition pour les jeunes (politiques d'aménagements, dispositifs mis en place pour favoriser la participation des jeunes, structures associatives...), l'environnement dans son ensemble. C'est également en insistant *in fine* sur les points saillants (accès des jeunes à la culture, mobilité sur le territoire, mixité garçons filles ...) sur lesquels pourraient rebondir le GPAS VI, que cette enquête ne sera pas simplement un recensement brut de données mais bien une mise en perspective des enjeux gravitant ou émanant des réalités sociales autour de la jeunesse.

B) Une mission annexe de communication

A cette mission, vient s'ajouter oralement, un axe de *communication sur l'existence de l'association, ses missions principales et ses objectifs*. Cet axe n'intervient pas dans la commande directe. L'idée n'étant pas de dresser un portrait exhaustif mais bien d'informer les acteurs rencontrés sur l'existence de ce dispositif méconnu au-delà des frontières du Val d'Ille. Ce point de la mission viendra cependant remettre en question ma posture

analytique puisque se faisant en amont de chaque entretien. Il m'attribuera en quelque sorte le rôle de « porte-parole » de l'association durant ces entretiens, pouvant porter préjudice à mon rôle premier de « chercheur ». Il me faudra travailler régulièrement sur moi pour ne pas empiéter sur l'enquête durant les premiers entretiens avec les élus. En effet, cette double casquette sera plus difficile à tenir avec les élus, mais sera beaucoup plus aisée à gérer durant le reste de l'enquête (notamment avec les jeunes).

2.2 Construction du public-cible de l'enquête à partir des termes du GPAS

A) « Les jeunes », « la jeunesse rurale », de qui parlons-nous ?

Le choix a été celui d'opter pour une étude auprès des jeunes vivant sur le territoire en essayant de reprendre les modes d'interventions du GPAS.

En effet, afin de construire mon objet d'étude, j'ai souhaité partir des éléments caractérisant la population jeune telle qu'elle est définie par le GPAS (ceci réduisant le champ d'intervention et ciblant en priorité les jeunes potentiellement visé par l'arrivée de l'association). Il faut accepter le caractère polysémique du terme de « jeunesse » pour décoder les enjeux qui traversent ce contexte géopolitique à l'échelon local. Rien ne va de soi lorsqu'il s'agit de proposer une définition de cette population aux frontières variées et traversée par de multiples phénomènes sur le plan sociologique, psychologique, biologique... Il est intéressant de partir des « évidences sociales » ressortant du « jargon » de l'association GPAS pour mieux comprendre les enjeux qui construisent cette catégorie de jeunes.

Le travail d'observation du fonctionnement de l'association de début de stage a fait émerger des définitions. Celles-ci, pour ainsi dire, « construisent socialement » une population type, cette même population (du moins une partie) qui fera l'objet de mon enquête. Ces différents attributs, définissant une catégorie de population, nous renvoient à l'idée qu'il faille passer par une phase de déconstruction afin de mieux cibler l'objet d'étude. A partir de cette phase d'identification, je vais tenter de mobiliser des concepts sociologiques pour déplacer mon regard de ces conceptions préétablies.

B) Jeunes âgées entre 12 et 18 ans

La mission s'inscrit dans le cadre de l'association GPAS qui est amenée à intervenir auprès des jeunes âgés entre 12 et 18 ans. Cette construction d'une catégorie de jeunes par le prisme de l'âge relève d'un appel à projet auprès de cette population en 2007 (auquel répondit le GPAS) faisant suite à une étude menée sur le territoire caractérisant les besoins pour cette population. Or il s'agit là d'une catégorisation ciblée sur une partie des jeunes sur le critère de l'âge. L'allongement de la jeunesse comme le montre Chamboredon, par l'affaiblissement des frontières encadrant cette période et des seuils d'accès à la maturité (Chamboredon, 1983)¹⁴ invite en effet à déplacer le regard au-delà des bornes prédéfinies. Dans le fond, un même âge est-il vécu de la même façon par deux jeunes différents ?

C'est pourquoi, l'enquête ciblera essentiellement les jeunes de cet âge mais n'occultera pas les autres plus âgés ou plus jeunes. S'il existe bien « des jeunesses » au sens de François Dubet, c'est-à-dire des conceptions sociologiques multiples définissant une part de la population, il nous faut questionner le sens de ces catégorisations. Car il s'agit bien d'une politique publique ciblée sur une tranche d'âge, qui plus est, nous le verrons ensuite, ne répond pas à l'offre associative culturelle et sportive (entre autres). Finalement, au vu de ces mouvements dans les représentations sociologiques, pour reprendre Dubet, de l'allongement des frontières de la jeunesse, est-ce encore pertinent de construire des politiques publiques ciblées sur l'âge, comme s'il existait un âge pour la jeunesse ?

Dubet évoque le terme de « génération »¹⁵ en citant Mannheim (1991) et parle d'identité culturelle et de similitudes partagée par une classe d'âge. Voir la jeunesse par le prisme de la génération, avec ses atouts, ses engagements, ne serait-il pas dans un sens moins réducteur que de l'aborder par la catégorie d'âge ? Peut-être serait-il davantage pertinent d'observer la jeunesse à travers ses identités culturelles ... C'est-à-dire au fond, construire une définition induite (d'où la démarche employée dans cette enquête) du travail empirique. C'est ce sur quoi travaille le GPAS VI en s'appuyant sur les identités, les aspirations des jeunes, afin de construire des projets émanant d'eux.

¹⁴ CHAMBOREDON J.-C. « Adolescence et post-adolescence : la "juvénisation" ». Actes du colloque sur la post-adolescence, organisé à Grenoble du 30 avril au 1er mai 1983.

¹⁵ MANNHEIM Karl, « Le problème des générations », Armand Colin, coll. « Hors Collection », 2011, 168 p., 2e édition, in DUBET F., 1996, « Des jeunesses et des sociologies. Le cas français », *Sociologie et sociétés*, Vol 28, n°1, pp23-35

D'autre part, on peut se demander si cette construction idéologique, discriminante, n'est pas un moyen de mieux « encadrer » cette jeunesse. C'est ce que nous allons questionner dans la partie suivante.

C) Jeunes « ne répondant pas à l'offre associative »

L'association entend par « ne répondant pas à l'offre associative », les jeunes qui ne fréquentent pas ou que peu, les clubs de sports, de musiques ... du territoire. Par conséquent ces jeunes seraient « absent » des structures extra-scolaire, et extra-familiale ? Est-ce une façon de cibler des jeunes qui absents de ces espaces, seraient finalement rendu socialement invisibles ? Quid des jeunes dont les formes de participations (quelles que soient leur forme) ne seraient pas (suffisamment) médiatisées ou reconnues ?

Sur ces territoires ruraux, nous observons que l'offre socio-culturelle pour les 12-18ans (structure type « espaces jeunes ») est quasiment nulle sur le territoire (un espace jeune pour neuf communes du Pays d'Aubigné). Les « agents d'encadrements » pour reprendre le terme de Chamboredon (1983), se font rares (si l'on considère l'animateur socioculturel comme un agent d'encadrement). Vouloir installer un dispositif jeunesse sur ce type de territoire faiblement pourvu en structures, en politiques publiques à destinations des jeunes, n'est-il pas un moyen de vouloir « encadrer cette période d'entre-deux » (Chamboredon, 1983) entre l'enfance et l'âge adulte ? En d'autres termes, malgré la volonté pour les élus de pouvoir profiter de l'existence d'un dispositif fonctionnant dans un contexte territorial, humain à quelques exceptions près semblables, n'est-il pas un moyen pour eux de pouvoir contrôler leurs jeunes et leurs activités ?

Une question transversale à de nombreux terrains d'enquêtes subsiste alors : comment approcher des jeunes ne répondant pas à l'offre associative ? Est-ce un réel enjeu ou l'illusion qu'il faille simplement « occuper » une jeunesse qui échapperait au contrôle des pouvoirs publics ? Si tenté que la jeunesse a, de réels besoins, quels sont-ils ?

L'acquisition de formes d'indépendances et d'autonomies selon François de Singly¹⁶, accompagne le passage progressif vers l'âge adulte. Or, ceci dépend, comme il l'explique de la capacité à se détacher du cercle familial. Les associations, acteurs, extérieurs à la famille, ne peuvent-ils pas influencer cette forme d'émancipation, par les valeurs qu'ils et

¹⁶ SINGLY (de), François, « Penser autrement la jeunesse », Lien social et Politiques, 2000, n° 43, p. 9-21.

elles transmettent ? Auquel cas, le déclin progressif du nombre de jeunes au sein de ces espaces de socialisation agirait comme un frein dans l'émancipation des jeunes. Là encore, les représentations autour des apports de la culture, du sport, nécessiteraient d'être mises en tension. Au regard des données empirique force est de constater que l'offre dans ces domaines est large (plusieurs associations de musique, de danse, de sport...) sur le territoire d'enquête (au dépend de l'offre socio-culturelle pour les 12-18ans). Pour autant, est-ce une réelle garantie pour y trouver des jeunes ? Le sport et la musique sont-ils les seuls centres d'intérêt de ces jeunes ?

Pour tenter au mieux d'objectiver les réalités du territoire, je serai amené à rencontrer des jeunes ne fréquentant pas, par choix ou par non recours, les offres « traditionnelles » associatives (ou municipales, tel que l'espace jeune de Saint-Aubin d'Aubigné). Pour autant, cette enquête m'amènera à côtoyer des adolescent-e-s ayant fréquentés ces espaces ou s'y rendant encore pour ne pas les occulter dans l'enquête et comprendre leurs motivations.

D) Catégorisation du « jeune rural »

Le « jeune rural » est une troisième définition qui est transversale aux deux précédentes. Elle n'est pas explicite dans les textes de l'association, ni dans la mission de stage, mais se retrouve néanmoins dans les références sociologiques qui ont guidé mon analyse (Devaux, 2013,2015). Il nous faut déconstruire cette « jeunesse rurale» pour tenter d'analyser ce que dissimule le terme de besoin appliqué à ce contexte. Car s'il est bien accepté quoiqu'encore peu médiatisé, que les jeunes ruraux possèdent aujourd'hui les « mêmes références culturelles que leurs homologues urbains »¹⁷ (Alpe, Barthes, 2014), les effets de contextes donnent pourtant lieux à des enjeux et des besoins bien spécifiques rattachés au contexte (mobilité, accès aux services...). La géographie a un impact conséquent sur la façon de vivre sa socialisation (Devaux, 2013), notamment lorsque l'on observe la mobilité difficile des jeunes (information relevée à de nombreuses fois dans les premiers entretiens mais aussi dans les discours des professionnels rencontrés), et l'offre associative peu importante pour les jeunes (comme nous l'expliquions précédemment). Olivier David cite

¹⁷ ALPE Yves, BARTHES Angela, « Les élèves ruraux face à la stigmatisation des territoires », *Agora débats/jeunesses*, 2014/3 (N° 68), p. 7-23

une étude de De Lafond et de Mathieu, en 2003 et révèle que « *l'accessibilité aux services, la proximité des dispositifs d'intervention, l'isolement territorial, les difficultés de mobilité sont souvent convoqués dans l'explication des difficultés rencontrées par les jeunes ruraux.* »¹⁸

Le géographe montre d'ailleurs comment les politiques locales (dispositifs éducatifs, préventifs) sont « légitimées » par des conceptions communes de la jeunesse. Ces « catégories de l'action publique » comme l'expliquent Patricia Loncle et Florence Lefresne, sont, selon elles, incontournables pour traiter de la jeunesse (Loncle, 2007)¹⁹. Elles créent finalement des représentations et des « identités sociales », par exemple : « jeunes en difficulté ». Ici nous pourrions rajouter « jeunes ruraux ne répondant pas à l'offre associative », avec cette idée soulignée par les auteurs d'aborder la jeunesse par le prisme de problème (Loncle, 2007). Ollivier David explique comment ces « systèmes de valeurs » influencent la façon dont sont construits les problèmes publics concernant la jeunesse et donc des politiques locales qui en découlent. Le poids des représentations influence directement les choix et décisions des acteurs (David, 2014).

Ces différentes définitions formulées par l'association mais également issues des références sociologiques sur la jeunesse, m'ont permis d'établir une grille de questions spécifiques suivant ma recherches tout au long du stage. Elles m'ont été utiles dans l'orientation de mes entretiens avec les élus, les professionnels, parents, ainsi que dans mes rencontres avec les jeunes. C'est de cette analyse que je vais maintenant aborder de façon réflexive la construction de mon cadre méthodologique, qui sera également ponctué d'un cadrage théorique relatif à chaque terrain. En effet, bien que le thème de la jeunesse apparaisse comme central, il est néanmoins à la croisée d'enjeux à la fois politiques, éducatifs, socio-culturels... qui ont attiré mon attention.

¹⁸ DE LAFOND V., MATHIEU N., « Jeunes ruraux en difficulté et interventions pour l'insertion : incidence et prise en compte des spécificités liées aux contextes territoriaux », *Ville-Ecole-Intégration Enjeux*, n° 314, , pp. 31-47. 2003

¹⁹ LONCLE P. (Dir.), « Les jeunes : questions de société, questions de politiques », La Documentation Française, Coll. Études, 2007, 149 p.

3 PRESENTATION ET ANALYSE DE MA METHODOLOGIE ET DE MA POSTURE PROFESSIONNELLE

Cette troisième partie se veut être une analyse de ma posture et de la manière dont j'ai guidé ce travail. Pour rappel, à travers cette auto-analyse je vais tenter de répondre à la question suivante :

Comment les diverses sources de références, personnelles, associatives, sociologiques, et politiques en construisant « la jeunesse », ont conditionné ma posture et mon rapport à la mission de stage ?

J'ai défini précédemment le public cible plus haut, en repartant d'une analyse des concepts employés par l'association et en montrant comment ce cadrage conceptuel répondait à la politique jeunesse du territoire. Comme je l'expliquais, les diverses notions qualifiant la jeunesse sont à considérer avec un effort de distanciation. Le travail de terrain auprès des jeunes n'aura de cesse de me le rappeler en déconstruisant mes préconçus. Une question importante se pose alors au regard de la construction des politiques de jeunesse locales : Quelles ressources à la fois individuelles et collectives, sont mobilisées par les élus pour construire les politiques à destination des jeunes (du simple city-stade, à la maison des jeunes) ? Cette question qui n'aura de cesse de m'interroger sera cependant à mettre de côté dans ma production écrite mais guidera néanmoins ma réflexion notamment dans la confrontation du regard des élus, avec celui des jeunes rencontrés.

3.1 Méthodologie générale : des approches diverses pour des acteurs aux profils variés

J'ai mobilisé la méthode par entretiens semi-directifs pour les rencontres avec les élus (10 entretiens)²⁰ ainsi que pour certaines rencontres avec des professionnels. La quasi-totalité des entretiens avec les élus et les parents ont été enregistrés, faisant l'objet ensuite d'une analyse par tableau croisé. Ma méthode pour les rencontres avec les professionnels a été différente et n'a pas fait l'objet d'une analyse aussi complète. Ces rencontres ont surtout été utiles pour obtenir des informations complémentaires sur des dispositifs (Maison des

²⁰ 10 entretiens pour 9 communes : Car deux entretiens différents ont été réalisés sur la commune d'Andouillé Neuville avec le maire dans un premier temps et l'adjointe à la jeunesse, par la suite.

jeunes de Saint Aubin d'Aubigné, Domaine de Boulet, Accueils de Loisirs Sans Hébergements...) ou pour organiser des rencontres avec certains jeunes (proviseurs de collèges).

Dans un second temps, j'ai opté pour un travail de terrain aussi complet que varié auprès des jeunes pour tenter d'analyser à la fois les dynamiques en jeu, notamment sur l'occupation de l'espace public, mais en veillant également à donner la parole aux jeunes via différents outils. En effet, le plus important pour moi était de me rendre sur le terrain et de donner la parole aux jeunes en priorité. Là où il était assez aisé de planifier un entretien avec des élus, voire des parents ou des professionnels, le travail auprès des jeunes était quant à lui aléatoire et n'était pas borné par les conditions d'enquête d'un entretien semi-directif. Cependant, ces entretiens ont suscité eux-aussi, des difficultés notamment avec les élus.

Dans cette analyse, je laisserai de côté les rencontres avec les professionnels qui, bien qu'elles aient été pertinentes du point de vue de la commande finale (et de l'apport sur certaines thématiques comme « l'accessibilité aux services »...), étaient semblables du point de vue des méthodes employées que celles avec les élus. Je privilégierai ainsi l'analyse des entretiens auprès des élus et des parents ainsi que de l'enquête auprès des jeunes.

3.2 Une entrée par le prisme de la géographie-sociale : la jeunesse du point de vue statistique et scientifique

En amont des premiers entretiens avec les élus, et parallèlement à la constitution d'un carnet d'adresse pour la suite de l'étude, j'ai opté pour une étude statistique approfondie du territoire d'enquête, avec une focale sur la population jeune. François Héran explique à ce propos que l'explication des faits sociaux et leur appréhension ne peut exclure une méthodologie statistique²¹ (Héran, 1984). Cette étude ci-présente nécessitant en effet une assise statistique, je me suis basé sur des données INSEE (dossier complet sur l'intercommunalité-métropole de CC du Pays d'Aubigné datant de 2013) récupérée à la communauté de commune ainsi que sur de nombreuses études réalisées sur le territoire (étude du LARES, dirigée par l'université de Rennes 2, en amont de l'appel à projet lancé

²¹ HERAN François. L'assise statistique de la sociologie. In: Economie et statistique, n° 168, Juillet-Août 1984. Sociologie et statistique. pp. 23-35.

sur le Val d'Ille) ainsi que d'écrits sociologiques sur l'accès aux ressources des jeunes ruraux (Olivier David, 2014).

Ces premiers étayages m'ont permis de comprendre le contexte et ont permis d'analyser par la suite mes matériaux empiriques. Cette prise de hauteur était en effet nécessaire, tant les données récoltées, aussi conséquentes soient-elles, pouvaient parfois me déconnecter de ma posture analytique et m'enfermer dans le terrain. Ces aller-retours successifs mais nécessaires ont pu enfin recentrer mes recherches et participer à l'élaboration de ma méthode.

3.3 Enquête auprès des élus : La jeunesse par le prisme des actions et politiques locales

A) Cadre théorique et méthodologique

Il s'agissait dans cette commande d'aborder la jeunesse du point de vue des élus et de comprendre comment l'action publique (à travers les politiques mises en place) est construite à partir de représentations individuelles et collectives. J'ai pour cela étudié les travaux menés par une ancienne étudiante du master 2, Pauline GORIEU-CALLIARI sur l'engagement des élus en milieu rural. Son étude montre en effet l'influence des représentations subjectives sur l'engagement des élus locaux et donc sur la construction d'une politique de jeunesse. Ces travaux ne sont pas sans rappeler l'aspect non contraignant au niveau étatique des politiques de jeunesse dont découlent des prises de positions aléatoires en grande partie dépendantes du « bon vouloir » des élus (Loncle, 2011). Cette réalité politique a des conséquences sur la façon de porter des politiques en direction des jeunes et surtout sur la façon de considérer la place de cette population dans la mise en place de ces dispositifs. Elle témoigne enfin de la « difficulté » qu'ont les élus, dont témoigne notamment Olivier David (2014). C'est ce que j'ai pu observer en allant chercher l'information directement auprès des Maires élu-e-s jeunesse du Pays d'Aubigné.

B) Application

Entretiens semi directifs : Les entretiens avec les élus (soit le/la maire et/ou l'adjoint-e en charge de la jeunesse) ont été réalisés en premier avec l'idée d'avoir une « ouverture » (comme je l'explique dans le rapport) dans chaque commune, mais également pour faire connaître l'association à des personnes ressources pour chaque territoire. C'était également

l'intérêt pour moi d'analyser pour chaque commune la dynamique engagée en termes d'actions pour et/ou avec les jeunes avec l'objectif de faire émerger différents regards sur la politique locale en direction de la jeunesse. Dans une visée réflexive et non seulement descriptive (la commande du bureau communautaire étant de formuler des éléments permettant « une réflexion »), j'ai décidé de récolter un matériau prenant en compte les différentes actions menées par les élus, sur le territoire tout en veillant à ne pas occulter des questions plus générale sur la présentation de la commune, la composition de sa population...

C) Traitement des données

Analyse par tableau croisés : Pour le traitement, j'ai opté pour une analyse par typologies avec entre autres « les équipements » ; « les projets mis en places » ; « la mobilité des jeunes » ; « la visibilité des jeunes sur l'espace public »... que j'ai ensuite croisées dans un tableau (méthode inspirée de cours reçus en sociologie et durant l'année de Master 2 Jeunesse)²². Ces données m'ont ensuite permis de baliser les différentes thématiques qui reviennent de façon transversale dans le rapport.

Analyse par cartographie : Dans une visée professionnelle, ce travail n'ayant pas simplement vocation à servir uniquement au moment des négociations autour de l'extension de l'association, j'ai choisi de cartographier les infrastructures et les actions en direction des jeunes (voir annexe du rapport). Ce travail de cartographie permettait à la fois de mesurer l'étendue des actions politiques en direction de la jeunesse et d'avoir un plan large et visuel des actions sur l'ensemble du territoire. Ce mode d'analyse pourrait permettre aux élus notamment d'évaluer ces dispositifs, leur répartition en fonction des besoins spécifiques de telle ou telle commune, leur pertinence... Dans une autre mesure elle permet aussi de voir l'influence des territoires limitrophes sur la conception de l'action en direction de la jeunesse par une similitude dans les projets, et donc « une représentation partagée » de la jeunesse.

²² UE 205 : Méthodologie de la recherche et outils de professionnalisation, par Virginie Muniglia

D) Ma posture

a) *Limites et difficultés rencontrées*

Me représentation de la fonction d' élu : La première barrière dans ce travail a été de travailler sur mes propres représentations de la fonction d' élu comme l' « éloignement face aux réalités du terrain », « une image tronquée de la jeunesse ». J'étais également influencé par le contexte qui m'avait été présenté en amont avec une politique de jeunesse faisant défaut sur l'intercommunalité qui pouvait me laisser croire à un manque d'intérêt pour la jeunesse, partagé par ces élus.

Ma double casquette : Comme je l'expliquais précédemment, il m'était difficile durant les premiers entretiens de représenter à la fois l'association porteuse d'un projet à l'égard de la jeunesse (au sein de la communauté de commune d'accueil) et de poursuivre l'entretien dans la peau du chercheur. Cette double casquette m'a longuement interrogé et je pense a pu questionner les élus et influencer certaines réponses du fait de ma neutralité peu évidente à prouver. En effet, mon statut de stagiaire du GPAS (acteur non neutre) et d' « enquêteur » de terrain (censée rendre compte de manière objective, de la réalité du terrain) pouvait m'attribuer le fait d'être « juge et parti » à la fois. Au sens de Max Weber, la posture de l'enquêteur doit-elle se conformer à une forme de « neutralité axiologique », (Weber...) ou peut-elle laisser place à une forme de subjectivité ?

Des sujets sensibles : Une autre difficulté était l'approche dans les entretiens des thématiques plus complexes à aborder comme « les projets mis en place sur les communes » pour les jeunes. Pour certains élus, la question ne semblait pas toujours évidente car renvoyant directement au manques, aux problèmes rencontrés pour répondre aux besoins des jeunes ou simplement au manque de réponses à apporter aux jeunes. Souvent, les élus assumaient leur « in-expertise » de la jeunesse, l'un d'eux m'expliquant un jour qu'il n'avait « pas le choix » d'être élu à la jeunesse et qu'il tentait tant bien que mal d'œuvrer en direction de ce public.

b) *Influence de ces entretiens sur mon approche de la jeunesse*

Ces entretiens ont eu un impact conséquent sur mon approche du public jeune. Peut-être eu-t-il été plus pertinent de débiter par un travail de terrain auprès des jeunes mêmes, pour ne pas être influencé sur les lieux où les rencontrer et pour ne pas en occulter d'autres (pour ne citer que cet exemple). Il était cependant important de commencer ce travail par

les personnes qui représentent « la porte d'entrée » sur les communes et directement impliqué dans la construction de la politique locale. C'est du moins la représentation que j'avais de la posture d'élus. Dans le fond, les habitants ne sont-ils pas tout aussi légitimes à être caractérisés de la sorte ? Il serait intéressant de commencer une enquête par le bas et de finir par ces mêmes élus. Quoiqu'il en soit, ce passage au sein des différentes mairies a été bénéfique pour construire la suite de mon raisonnement me permettant d'aborder la jeunesse du territoire à partir de différents axes comme : la mobilité, la présence sur l'espace public, la mixité sur l'espace public, la répartition en fonction de l'âge des jeunes Il m'a fallu cependant me détacher des témoignages qualifiant la jeunesse « d'inaccessible », « d'invisible », « posant problème », que j'ai pu entendre dans chaque entretien, pour ne pas censurer mon travail de terrain.

3.4 Enquête auprès des parents : La jeunesse du point de vue privé

A) Cadre théorique et méthodologique

Bien que la commande ne s'y prêtait pas forcément, j'ai souhaité au fil de l'enquête donner la parole à des témoins ayant un regard décalé par rapport à l'œil du politique ou du professionnel à savoir : les parents, ou plutôt « des » parents.

Le lien à la parentalité est défendu dans les mots et dans les actes par l'association GPAS VI. Aussi, je trouvais cela pertinent d'aller directement interroger des personnes portant un regard sur la jeunesse du point de vue « privé » et non « public ». Le GPAS VI défend cette idée du lien important à créer et à entretenir avec le parent, chose qu'il n'est pas simple dans un lieu comme un espace jeune, ne permettant pas ce lien (ce que regrette par ailleurs, l'animatrice de St Aubin d'Aubigné). Pour rappel, le GPAS VI, inscrit dans sa démarche le fait d'aller chercher le jeune à son domicile et de le ramener chez lui. Cette action permet aux pédagogues de communiquer directement avec les parents, d'aborder des sujets compliqués, ou tout simplement connaître les habitudes du jeune en dehors du temps de l'activité... C'est dans cette démarche que je souhaitais donner la parole à quelques parents, afin de recenser des avis davantage subjectifs.

B) Application

Entretiens semi-directifs : C'est à l'occasion d'un entretien avec une élue à la jeunesse, elle-même mère de famille, que l'idée m'a semblé pertinente. Interrogeant celle-ci sur

l'influence de sa posture de mère sur celle d'élue (ndlr. Travaux de Pauline GORIEU-CALLIARI, 2015) celle-ci est notamment revenue sur les pratiques et envies de ses propres enfants. Par la suite, j'ai pu rencontrer une autre élue et mère de deux adolescents, et rencontrer lors de présences sur le territoire, deux mères de familles (donnant suite à un entretien pour l'une et à un focus groupe pour l'autre).

Focus groupe avec 3 parents (un couple et une amie du couple) : C'est à l'occasion de l'assemblée générale du GPAS VI, qu'une mère de famille rencontrée sur le terrain (que je n'avais pu recontacter faute de d'indisponibilité), est venue sur mon stand me proposer son aide pour mon enquête. Nous avons alors convenu d'une date et organisé chez elle une rencontre avec son mari et une amie à elle, mère de deux adolescents, elle aussi.

Prenant comme support le « photo langage », j'ai animé ce focus groupe en abordant des thèmes comme « la mobilité », « l'accès aux dispositifs », « les actions mises en place pour les jeunes »...

C) Traitement de ces entretiens et du focus groupe

Les rencontres avec les parents, témoins à leur manière de sujets aussi abordé par les élus mais d'un point de vue tout autre, sont venues ponctuer et ajouter du contenu au rapport écrit. En analysant par tableaux croisés les thématiques spécifiques qui ressortaient dans chaque entretien, j'ai pu ainsi nuancer les informations qui m'avaient été données par les élus et compléter les différentes thématiques que j'aborde dans ma seconde partie de rapport.

D) Ma posture

a) *Limites et difficultés rencontrées*

Des sujets sortant parfois du cadre de la mission : Il était parfois intéressant mais aussi hors-sujet d'aborder des thématiques qui étaient directement liées à la jeunesse mais qui ne rentraient pas tout à fait dans le cadre la mission. Pour exemple, la question du téléphone portable, posant beaucoup de difficultés aux parents, était abordée dans tous les entretiens. Souhaitant dans un premier temps inclure cela dans le rapport, j'ai dû écarter cet élément bien qu'il eut été intéressant d'en faire un sujet de politique de jeunesse (à mon sens).

Intéressé par cette question²³, mon choix n'était pas de couper court, au contraire. D'autant que cette question pouvait avoir un lien direct avec des thématiques comme la « mobilité », ou encore « la fréquentation de l'espace public », ce téléphone servant de lien de communication avec leurs enfants.

Un terrain difficile à construire : Au même titre que les entretiens avec les professionnels, ces rencontres avec les parents sont venues bien après les entretiens avec les élus. La temporalité, ajouté au fait qu'il était difficile d'identifier les parents (contrairement aux élus et aux professionnels) vivant sur le territoire, cela a compliqué la tâche.

Une majorité de mères : Une des limites majeures de ces entretiens est qu'ils ont tous, à l'exception d'un seul père présent sur le focus groupe, été réalisés avec des mères. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cela notamment par le fait que quatre d'entre elles ont été rencontrées sans que je sache avant qu'elles étaient mères de familles (deux élues, et deux femmes sur l'espace public). Un autre facteur est celui de la disponibilité : deux femmes ont été rencontrées en journées, disponibles du fait qu'elles travaillaient à temps partiels (fait social qui m'a notamment permis d'effectuer un lien avec les études de Julian DEVAUX sur le rôle des mères dans la socialisation des jeunes ruraux du fait de leur plus grande disponibilité, contrainte conjoncturellement, représentations de la parentalité...) ²⁴

b) Influence de ces entretiens sur mon approche de la jeunesse

Ce rapport unique qu'entretiennent les parents (et comme nous l'avons vu en ce qui concerne l'échantillon, les mères) avec leurs enfants était intéressant pour comprendre les enjeux autour de la jeunesse au-delà de son aspect purement politique. Cette approche m'a permis de questionner le rôle joué par la famille (lieu de socialisation primaire, selon Durkheim) dans le rapport du jeune à son territoire et à sa propre condition (rappelant comme nous l'avons vu les travaux de Julian DEVAUX sur « les jeunes ruraux »). Ces quelques témoignages, certes insuffisant pour dresser des conclusions scientifiques, m'ont été utiles dans l'étayage des thématiques abordées dans le rapport écrit (notamment dans la remise en question de la pertinence des locaux jeunes, du manque d'accès à l'information concernant les politiques mises en place...).

²³ Réalisation de mon mémoire de Licence de sociologie sur « l'influence du téléphone portable dans la construction de l'identité à l'adolescence »

²⁴ Julian Devaux, « L'adolescence à l'épreuve de la différenciation sociale Une analyse de l'évolution des manières d'habiter de jeunes ruraux avec l'âge », *Sociologie* 2015/4 (Vol. 6), p. 339-358.

3.5 Enquête de terrain auprès des jeunes : Une jeunesse comme ressource

« Que les jeunes soient confrontés à de multiples problèmes ne fait pas de doute, mais qu'ils puissent contribuer pour une part à la définition et à la prise en charge de ce qui les préoccupe ne va pas de soi. L'idée que les jeunes puissent être une ressource, pour eux-mêmes et pour leurs territoires, devrait pourtant constituer la base des politiques locales »²⁵ (Vulbeau, 2007).

A) Cadrage théorique et méthodologique

Mon enquête de terrain auprès des jeunes s'est construite parallèlement à mes rencontres auprès des professionnels et des parents en termes de temporalité, s'étalant ainsi sur 4 mois d'investigation, d'expérimentations d'outils variés pour amener les jeunes à participer à l'enquête. Car tel était l'enjeu premier de cette action à savoir : construire une étude portant sur la jeunesse, en considérant au maximum la parole des jeunes. M'inspirant notamment des méthodes d'enquêtes en sciences-sociales (Danic, Delalande, Rayou, 2006), des études auprès des jeunes ruraux (Devaux ; Coquard) et « bricolant » au gré des rencontres, des outils pour m'adapter au terrain (notamment empruntés à la pédagogie sociale), j'ai finalement conçu une méthode d'enquête hybride pour finalement récolter un matériau conséquent. A ce propos, l'intervention de Benoît Coquard dans le cadre de l'UE 205b m'a été bénéfique tant sur le plan théorique que sur le plan de ma méthode d'enquête notamment dans l'utilisation d'un carnet de terrain double fonction (observations sur la page de droite et analyse sur la page de gauche). Il m'était utile pour prendre en note les témoignages des jeunes, leur âge (s'ils le voulaient bien) leurs occupations, leur occupation de l'espace...

Largement influencé par l'association et par son approche des jeunes notamment dans sa pédagogie axée sur de la présence sociale auprès des jeunes (sous forme de maraude), j'ai aussi beaucoup appris de lectures théoriques sur ce sujet et de rencontres tout aussi intéressantes. Les approches du travail de pédagogue par l'ethnologie avec notamment la tenue d'un journal de bord (cf. AUDOUARD, CUEFF²⁶), mais aussi un week-end entier

²⁵ Vulbeau A., 2007, La jeunesse, ressource des politiques locales ?, *Territoires*, n° 475, Février 2007, pp. 20-23. In Olivier David, « Le temps libre des jeunes ruraux », *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement* [En ligne], 22 | 2014, mis en ligne le 15 juin 2014, consulté le 08 septembre 2017.

²⁶ http://www.gpas.infini.fr/gpasreseau/?page_id=144

de réflexion sur la co-écriture d'un ouvrage²⁷ avec l'ensemble des équipes du GPAS avec le sociologue Guillaume SABIN, m'ont accompagné dans une réflexion globale sur ma posture dans cette enquête.

Concernant le journal de terrain qui m'a accompagné sur mes diverses sorties, je me suis inspiré de méthodes propres à l'ethnologie définissant celui-ci comme un outil permettant « *de décrire et d'analyser les phénomènes étudiés* »²⁸ ainsi que les interactions entre les observés et entre l'enquêteur (moi) et entre les observés eux-mêmes (en l'occurrence, ici, les jeunes).

Dans l'idée de poursuivre avec la philosophie portée par l'association de faire « participer les jeunes » à la construction des projets, je me suis interrogé sur la manière d'inclure les jeunes que je rencontrerais afin qu'ils soient eux-aussi acteurs de l'enquête. C'était pour moi l'objectif poursuivi dans de nombreuses littératures (Loncle, Vulbeau), de rompre avec l'idée d'une jeunesse observée par le prisme du « problème » et au contraire de l'aborder comme étant une « ressource ».

B) Application

Dans un premier temps, je m'étais donné comme objectif d'interroger les jeunes sur leur rapport à leur territoire en les questionnant sur leurs pratiques, leurs centres d'intérêts... L'idée était non plus de les considérer comme ayant des « besoins spécifiques » mais de m'intéresser à eux, de donner du crédit à leurs pratiques, à leurs envies et « tirer des ficelles » de leurs expériences.

Rencontres et échanges avec les jeunes sur l'espace public : Je me suis rendu sur le terrain, un carnet à la main et quelques flyers présentant l'association. Ce dernier support, au-delà de l'outil de communication qu'il représente, pouvait être un point de départ pour échanger avec les jeunes sur leurs propres projections, leurs centres d'intérêts, leur connaissance des dispositifs jeunesse... Ces premières sorties faisant office de « test » m'ont rapidement invité à adapter mes méthodes comme je l'explique plus loin. L'ensemble de ces rencontres que je qualifie d' « informelles » ont été réalisées lors de quelques temps extra-

²⁷ Ouvrage sur la pédagogie sociale

²⁸ WEBER Florence. L'enquête, la recherche et l'intime ou : pourquoi censurer son journal de terrain ?. In: *Espaces Temps*, 47-48, 1991. La fabrique des sciences sociales. Lectures d'une écriture, sous la direction de Jacques Hoarau et Yveline Lévy-Piarroux. pp. 71-81.

scolaires mais surtout durant les vacances. « Informelles » car ces échanges avec les jeunes rencontrés n'étaient pas organisés ni cadrés dans le temps et dans l'espace (dans la rue souvent).

Le « panneau de parole » : Inspiré de la méthode du porteur de parole (inventé par l'association Lézards Politique et reprise par la Coopérative d'éducation populaire « Scop le Pavé ») je me suis outillé pour pouvoir communiquer avec les jeunes de façon plus participative. En deux mots, le porteur de parole consiste en un « dispositif qui permet le débat dans un lieu public [...] à partir d'une question écrite en grand format » (Scop le Pavé)²⁹. J'ai donc sillonné les villages, les lieux de rencontres des jeunes avec mon grand panneau, invitant les jeunes et parfois enfants que je rencontrais à donner leur avis. Ainsi les jeunes ont pu participer à l'enquête en répondant à des questions du type « Pour vous c'est quoi être jeune ? » (voir Annexe). Cette méthode a permis à plusieurs groupes d'individus de réfléchir ensemble sur des sujets les concernant. Ce support m'a ainsi permis de récolter des témoignages assez divers, tout en pouvant échanger avec les jeunes, et sans avoir la crainte de passer à côté de témoignages intéressants (comme c'était le cas avec le carnet de bord).

Le micro-sondage : Convié par deux élues à la jeunesse sur la commune de Mouazé pour une soirée « pizza film » organisée pour une trentaine de jeunes, j'ai saisi l'occasion pour expérimenter une autre technique d'enquête que j'ai intitulé « micro-sondage ». En partant de la phrase « Pour vous être jeune à ... (âge) c'est ... » j'ai pu récolter un nombre important de témoignages, certes courts, mais qui m'ont permis de cibler l'âge des jeunes qui s'étaient déplacés sans avoir à le demander individuellement (ce qui aurait pu prendre du temps...). En effet, je ne voulais pas empiéter sur la soirée des jeunes mais je souhaitais néanmoins analyser les dynamiques en jeu (présence en fonction de l'âge, répartition garçons-filles, rapport « âge-réponse »...).

Autres méthodes d'enquêtes mobilisées : Je me suis rendu deux fois à la maison des jeunes de St Aubin d'Aubigné pour échanger avec les animateurs et les jeunes sous forme d'observation participante. J'ai également été convié à l'occasion d'un conseil municipal de jeunes en qualité de spectateur. Cette dernière expérience m'a notamment permis d'analyser le rapport parfois descendant entre les élus et les jeunes conseillés (malgré ma

29 <http://www.scoplepave.org>

présence qui suscitait parfois des rectifications dans la posture de l' élu). Cette forme d'engagement m'a interpellé notamment dans l'organisation, l'animation de ces séances et la place des jeunes (quel degré de participation ? Quelles motivations réelles des jeunes ? Quel poids dans les décisions ?).

C) Analyse par traitement quantitatif et qualitatif

J'ai opté pour une analyse reprenant de façon quantitative, le nombre de jeunes rencontrés pour donner du relief à mes analyses (notamment pour la répartition en fonction de l'âge, du sexe... sur l'espace public). Agrémentant ces analyses de quelques observations réalisées sur le terrain, ma volonté était surtout de provoquer un contraste entre le discours des élus, et celui des jeunes. Je souhaitais à l'image de ce que le GPAS VI peut faire, partir des envies des jeunes pour montrer que les politiques de jeunesse ne sont pas toujours le reflet des besoins réels des jeunes. C'est ce que j'ai tenté de valoriser dans le tableau ANNEXE 4, où j'essaye de classifier les réponses par thématiques.

J'ai ensuite réalisé une cartographie reprenant les témoignages de quelques individus en montrant qu'un même espace pouvait être occupé de différentes façons et mobilisaient parfois des lieux ou ressources en se les réappropriant (comme nous pouvons le voir sur l'étude de cas du terrain de foot). Ces cartes montrent que certains jeunes durant leurs temps libres investissent des lieux pour se retrouver, partager, se divertir, discuter... des lieux qui pourtant ne ressortaient pas dans le discours des élus ou des façons d'occuper l'espace qui se traduisaient par « des groupes qui trainent » ; « qui errent »...

Enfin, j'ai voulu dépasser la commande initiale en allant plus loin que la notion de besoins qu'il serait, au passage, intéressante et pertinente à définir (ce qui manque ici dans l'analyse). Pour cela, je suis parti des témoignages de jeunes expérimentant des choses, des activités, en dehors du cadre associatif, socio-culturel, ou des projets mis en place sur les communes et sur lesquelles les acteurs pourraient rebondir. Ce que j'ai nommé « Carte des compétences des jeunes rencontrés » (puisque'il ne faut pas oublier que cette enquête, et c'est l'une de ses limites, ne présente qu'un infime échantillon de jeunes), a pour objectif de recenser les différentes expériences des jeunes, que j'ai relié à des compétences mobilisables ou mobilisées. Je souhaitais en prenant à contrepied l'idée d'une jeunesse attentiste de projets descendants, montrer au contraire que certains jeunes n'attendaient pas (si ce n'est tous, ce qui est compliqué à prouver néanmoins) et se mobilisaient

quotidiennement pour découvrir, expérimenter, dans leur environnement, et ce malgré les difficultés (de mobilités, d'accès aux ressources,...).

D) Ma posture

a) *Limites et difficultés rencontrées*

Rompre avec la conception d'un public homogène : La première difficulté à surmonter dans ce travail était de dépasser l'idée qu'il existerait une homogénéité du public (Danic, Delalande, Rayou, 2006), une identité commune stricte, avec la possibilité d'intervenir de la même manière pour tous. Au gré de mes rencontres, somme toutes très différentes les unes des autres, je me suis rapidement rendu compte que les différentes personnalités additionnées aux conditions d'enquête (le lieu, l'horaire, ma posture...), induisant des comportements multiples, remettaient en question ce préconçu. Au contraire, cette expérience m'a très souvent surpris notamment par la diversité des réponses et des analyses des jeunes sur leur propre situation.

Le poids de mes représentations et des acteurs sur ma posture et mes choix : Mes premières sorties pour aller à la rencontre des jeunes sont venues réveiller mes représentations sur la jeunesse à l'image de mes premiers entretiens avec les élus. Aujourd'hui encore, ce poids des représentations joue dans mes pratiques professionnelles³⁰. Sur le terrain, celle-ci m'ont permis d'expliquer au fond ce qui pouvait se jouer dans les difficultés rencontrées par les élus pour aller-vers les jeunes qualifiés d'« invisibles ». J'ai compris que cette invisibilité était parfois réelle, si l'on ne sortait pas des sentiers battus (au sens propre comme au figuré). Guidé et orienté par les élus, les parents ou les professionnels, qui m'avaient auparavant indiqué où se trouvaient des groupes de jeunes sur les communes, je me suis rapidement rendu compte que les jeunes eux-mêmes savaient où et quand rencontrer des groupes de personnes de leur âge.

Le poids de mon capital culturel sur mon approche des jeunes : Bien souvent je me suis posé la question de mes propres influences. Mon attrait personnel pour le football m'a notamment permis d'entrer en relation plus facilement avec des jeunes que je rencontrais (notamment au niveau des stades de foot, et dans la majorité des cas, des garçons, voir rapport). Or j'ai rapidement observé ce que les études peuvent confirmer (notamment les

³⁰ J'ai pu expérimenter ce travail de présence sociale auprès des jeunes dans le quartier de Maurepas en tant que Pédagogue de rue

observations de Julian DEVAUX, 2015) que ces espaces ou j'ai pu rencontrer une majorité de jeunes, étaient surtout fréquentés par des garçons. Mes références, et donc capitaux notamment culturels étant plus proches de certains individus plus que d'autres est-il une des raisons pour lesquelles mon enquête a récolté deux fois plus de témoignages de garçons que de filles ? En réalité, les faits montrent que les filles fréquentent moins les espaces publics (Devaux 2015 ; Glevarec, 2009) pour autant ce facteur jouant sur ma posture n'est sûrement pas à occulter.

Mon statut : Mon statut n'était pas toujours simple à comprendre pour les jeunes qui pouvaient parfois me confondre avec un élu, un animateur ou même parfois « un flic ». Il arrivait parfois que je décrive ma mission, et ce que j'attendais d'une rencontre avec eux. Il était peu évident selon les situations d'aborder ma mission, ma position, le contexte (entre l'association, la communauté de commune, la loi NOTRe et la question de la fusion...) bien que je prenais le temps d'exposer les raisons de ma venue. Lorsque je rencontrais un-e seul-e jeune dans la rue, la situation pouvait être intimidante pour l'individu en face et c'est pourquoi, j'essayais de présenter de façon moins complexe les raisons de notre rencontre. A l'opposé, en face d'un groupe assez important (10-15 jeunes) il me fallait également faire assez rapide dans la présentation car bien souvent les interactions étaient compliquées.

Le carnet de bord, un frein à l'interaction : Au-delà des représentations que ce carnet de bord suscitait, notamment quand je prenais en note ce que les jeunes me disaient (« tu es de la police ? » m'a-t-on demandé une fois...), il représentait surtout une barrière dans les échanges, ce pourquoi je l'ai rapidement mis de côté pour m'en servir que de façon exceptionnelle. Je m'attelais à la reprendre une fois revenu au bureau ou dans mon véhicule pour éviter ce genre de réactions qui auraient pu nuire à mon enquête. De plus, cette prise de note ne me permettait pas d'avoir toujours des propos précis, les échanges allant parfois trop vite. Le panneau « porteur de parole » s'est avéré être un bon moyen de récolter la parole des jeunes et de les faire participer à l'enquête de façon directe.

b) Influence de ces rencontres sur mon approche de la jeunesse

Ces expéditions sur le terrain d'enquête, rendues parfois difficiles tant par l'étendue du territoire, que par la difficulté à trouver les jeunes puis à aller vers, ont été d'une vraie richesse contribuant réellement à l'impact des politiques locales de jeunesse. Et plus loin même que l'impact de ces politiques, ce travail m'a permis d'analyser les dynamiques et

processus en jeu dans les rapports entretenus par certains jeunes avec leur territoire de vie. « Certains jeunes » et non pas « les jeunes » car ce travail d'enquête n'a pas permis de rencontrer des jeunes ne fréquentant pas l'espace public. C'est là l'une de ses limites. Pour autant, il m'a permis d'identifier les rapports très divers en termes d'occupation de l'espace, d'engagements, de pratiques, venant marquer une rupture avec les discours des élus notamment en termes d'accès aux jeunes. Mon propre statut de jeune, animateur, et étudiant ont-ils joué un rôle dans cette approche et dans le lien créé avec ces jeunes ? Les expériences sur certaines communes, d'élues à la jeunesse engagées pour proposer des activités aux jeunes montrent que l'âge et le statut ne sont pas des conditions *sine qua non*. En revanche, il faut plutôt interroger son rapport à la jeunesse. La construction d'une politique de jeunesse en milieu local doit-elle prendre comme référentiel la représentation du jeune « incapable » « en danger » « à problème » ou doit-elle au contraire partir du jeune comme « ressource » « impliqué dans la construction de son parcours » (cf. Richez, 2007) ³¹?

³¹ Richez J.-C. « Six façons bien différentes de voir la jeunesse », Territoires, n° 475, Février 2007, pp. 2007, 24-25.

CONCLUSION

Nous avons vu qu'il existait plusieurs manières d'aborder la jeunesse et de la définir et que cette mission de stage, n'était pas purement et simplement l'enjeu d'un diagnostic de territoire dépourvu d'analyse sur la question. Je souhaitais saisir l'occasion et la liberté qui m'était accordée dans ce travail (malgré les contraintes qui ont pu peser sur la rédaction du rapport) pour prendre en compte des regards multiples à ce sujet. Le rapport final au fond n'est pas le résultat d'un amoncellement de dispositifs mis bouts à bouts mais tente d'aller plus loin en considérant également le point de vue de la jeunesse.

Le travail d'analyse de cette mission de stage, m'a permis de revenir sur une mission difficile, non pas dans la démarche (j'entends par là le fait d'aller vers les acteurs), mais bien dans l'analyse du matériau empirique. Pris dans le jeu du terrain, enfermé parfois dans des analyses sortant du cadre de ma mission, j'ai dû restreindre mon matériau pour ne pas perdre l'objectif final, qui m'imposait un certain cadre. Ici, à travers ce retour sur ma posture, j'ai cherché à comprendre en quoi le rapport à la jeunesse, au gré des diverses rencontres, mais également compte tenu de mes représentations du sujet, avaient pu conditionner le déroulement de ma mission et ma compréhension de celle-ci. Ce travail m'a en effet permis de me projeter en tant que futur professionnel, par le biais d'une posture critique vis-à-vis des multiples regards sur la jeunesse.

Dans un premier temps, j'ai tout d'abord analysé la posture du GPAS VI et sa définition de la jeunesse (elle-même inscrite dans une réponse à une commande politique) en montrant comment celle-ci avait constitué une première base de mon terrain. Par la suite, j'ai opté pour une analyse statistique, m'aidant à dresser un bilan global de la population avec une analyse sur la jeunesse (dans son accès aux ressources notamment). Ces éléments m'ont ensuite permis de rencontrer les élus avec une assise théorique. Ces mêmes élus qui, à travers leur conception politique (voire personnelle) de la jeunesse, m'a aidé à comprendre en quoi la construction d'une action en direction de ce public aux frontières variées, était finalement complexe et découlait souvent de représentations subjectives. Il me fallait pour cela nuancer et apporter des exemples à l'application de ces politiques. Le faible taux d'acteurs sur le territoire directement en lien avec la jeunesse a appauvri mon terrain auprès des professionnels. Pour autant, de multiples rencontres avec des acteurs plus ou moins concernés sur le territoire, sont venues apporter de la matière pour l'analyse de l'existant sur le territoire en direction des jeunes. D'autre part, les rencontres avec les

parents, elles aussi peu nombreuses mais tout aussi pertinentes, ont apporté un poids supplémentaire dans la recherche.

Ce passage au décryptage sociologique, invite à dépasser les idées préconçues mais ne doit pas être un point de conclusion pour simplement admettre que « la jeunesse » n'existe pas en soi. Non, il faut partir de ces réflexions pour bousculer ses pratiques et sans cesse opérer ces allers-retours empiriques/théoriques, tout en veillant à se détacher également des concepts théoriques qui ne sont que des paires de lunettes supplémentaires pour observer la réalité.

La jeunesse en elle-même est polysémique et par conséquent difficilement définissable. Attribuer des besoins spécifiques non pas d'une mais de plusieurs jeunesse rend ainsi l'objectif théorique difficile à réaliser de façon empirique voire impossible.

Ce travail complexe de mise en tension des enjeux du stage, a fait émerger des questionnements qui m'amèneront à m'interroger au-delà des pratiques des jeunes mais bien, sur les représentations sociales de la jeunesse.

- Quels sont les processus de définition de la jeunesse qui conditionnent la politique locale à destination des jeunes ?
- Comment la jeunesse est-elle perçue et envisagée par les élus locaux ?
- Comment les jeunes vivent-ils et perçoivent-ils leur jeunesse sur le territoire local ?
- Quels moyens sont mis à disposition pour répondre aux besoins des jeunes ? Quels sont les besoins des jeunes et comment, s'il y en a des spécifiques, les identifier ?

Comment les acteurs en produisant des « réalités » réitèrent des processus de catégorisation qui figent la jeunesse en une, alors même qu'il semble exister plusieurs jeunesse, selon Dubet ?³²

Autant de questionnements qui peuvent s'appliquer aussi bien au champ des politiques locales de jeunesse, que dans le champ professionnel. Ces mêmes réflexions, guideront de loin l'analyse du rapport que je présenterai lors de la commission Solidarité en juin 2017. Pour ce qui est de l'issue du scénario, celui-ci semble aujourd'hui se dessiner vers une extension de l'association mais avec des moyens n'étant pas à la hauteur des attentes espérées par l'équipe du GPAS. En effet, malgré les préconisations fournies par

³² Dubet, François, op cit.

l'associations au vu des différents résultats exposés pendant mon enquête, la nouvelle intercommunalité semble avoir pris la décision d'ouvrir l'association aux nouvelles communes mais sans pour autant adapter les moyens (économiques et humains) nécessaire pour effectuer un travail similaire que sur l'ex Val d'Ille. Ma posture dans ce contexte, me pousse à questionner le réel intérêt (pour la communauté de communes) de cette mission qui finalement est venue soutenir l'idée déjà admise de l'intérêt de l'association mais sans pour autant jouer dans les négociations politiques réelles.

Certes, ce travail aura eu pour effet de faire ressortir les actions portées sur ces communes, d'ouvrir les portes d'un territoire méconnu, de rencontrer des élus, professionnels parents et jeunes qui auront déjà identifié l'association GPAS, mais cette issue me laissera un sentiment amer. Néanmoins, cette expérience restera la base d'un apprentissage du monde institutionnel qui m'était encore inconnu il y a six mois. Un apprentissage qui n'est qu'à son commencement et qui à travers cette expérience n'aura de cesse de me rappeler la complexité de la mise en œuvre des politiques publiques, ainsi que la place friable mais pourtant, si précieuse de la jeunesse dans notre société.

Bibliographie

- **ALPE Y, BARTHES A**, « Les élèves ruraux face à la stigmatisation des territoires », *Agora débats/jeunesses*, 2014/3 (N° 68), p. 7-23
- **BOURDIEU P.** « Sur l'objectivation participante. Réponse à quelques objections. » In: *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 23, septembre 1978.
- **CHAMBOREDON J.-C.** « Adolescence et post-adolescence : la "juvénisation" ». Actes du colloque sur la post-adolescence, organisé à Grenoble du 30 avril au 1er mai 1983.
- **COQUARD B.**, « " Nos volets transparents ". Les potes, le couple et les sociabilités populaires au foyer », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 215, 2016, p. 90- 101.
- **DAVID O.** , « Le temps libre des jeunes ruraux », *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement* [En ligne], 22 | 2014, mis en ligne le 15 juin 2014, consulté le 08 septembre 2017.
- **DEVAUX J**, « L'adolescence à l'épreuve de la différenciation sociale Une analyse de l'évolution des manières d'habiter de jeunes ruraux avec l'âge », *Sociologie*, 2015/4, Vol 6
- **DEVAUX. J.** « La dimension spatiale des sociabilités d'adolescents résidant dans un village francilien ». *Géographie et cultures*, n°87 (novembre), 2013.
- **DUBET F**, « Des jeunes et des sociologies. Le cas français », *Sociologie et sociétés*, Vol 28, n°1, 1996 pp23-35
- **LONCLE P**, « Jeunes et politiques publiques : des décalages croissants », *Agora débats/jeunesses* 2013/2 (N° 64), p. 7-18.
- **LONCLE, P.** (Dir.), « Les jeunes : questions de société, questions de politiques », *La Documentation Française*, Coll. Études, 2007 149 p.
- **LONCLE, P.** « Évolutions des politiques locales de jeunesse ». *Agora débats/jeunesses* 43, n° 1 (2007) (Vol. 6), p. 339-358.
- **MANNHEIM K** , « Le problème des générations », Armand Colin, coll. « Hors Collection », 2011, 168 p., 2e édition,
- **MISHI, J & RENAHY, N** « Pour une sociologie politique des mondes ruraux », *Politix*, vol. 21, (2008), n°83, p. 9-21.
- **OULD-FERHAT L**, « Sociologue dans une collectivité territoriale, pour quoi faire ? », *Sociologies pratiques* 2008/1 (n° 16), p. 63-78.
- **RICHEZ J.-C.** Six façons bien différentes de voir la jeunesse, *Territoires*, n° 475, Février 2007, pp. 24-25.
- **RICHEZ J-C**, « Territorialisation des politiques de jeunesse », *Agora débats/jeunesses* 2007/1 (N° 43), p. 4-10.
- **SINGLY (de), F** « Penser autrement la jeunesse », *Lien social et Politiques*, 2000, n° 43, p. 9-21.
- **WEBER F.** L'enquête, la recherche et l'intime ou : pourquoi censurer son journal de terrain ?. In: *Espaces Temps*, 1991, 47-48. La fabrique des sciences sociales. Lectures d'une écriture, sous la direction de Jacques Hoarau et Yveline Lévy-Piarroux. pp. 71-81.

COTTINEAU	MAXIME	25/09/2017
Master 2 Jeunesse : politiques et prises en charge		
« Etat des lieux de l'existant et des besoins des publics en matières de politiques et actions jeunesse sur le territoire du Pays d'Aubigné : Approche réflexive sur l'enquête de terrain »		
Promotion 2016-2017		
<p>Résumé :</p> <p>Dans le cadre de la loi NOTRe, les communautés de communes du Val d'Ille et du Pays d'Aubigné sont amenées à fusionner. Dans ce contexte, neuf nouvelles communes vont s'ajouter formant le territoire du « Val d'Ille Aubigné » venant interroger l'avenir de la politique de jeunesse sur cette nouvelle intercommunalité. Les élus actuellement en poste sur le Val d'Ille sont désireux de conserver et de renouveler le dispositif Groupe de Pédagogie et d'Animation Sociale du Val d'Ille qui œuvre depuis dix ans auprès de jeunes de 12 à 18 ans, ne fréquentant pas l'offre associative traditionnelle. Du côté du Pays d'Aubigné, aucune action de ce type d'existe à destination de la jeunesse. Cependant, l'idée n'est pas de calquer le dispositif sur les neuf nouvelles communes mais bien de réfléchir à son extension en tenant compte des besoins, des attentes des élus et de la population du territoire.</p> <p>Recruté pour la réalisation d'un état des lieux de l'existant et des besoins des publics en matière de politiques de jeunesse sur le nouveau territoire (composé de neuf communes), je reviens dans ce document sur une analyse critique de ma posture durant la mission.</p>		
<p>Mots-clés :</p> <p>Politique de jeunesse ; jeunes ; représentations ; posture ; enquête</p>		
<p><i>L'Ecole des Hautes Études en Santé Publique, l'Université Rennes 1, l'Université Rennes 2 et l'UBO n'entendent donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans les mémoires : ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.</i></p>		

